Informations pour les Écoles doctorales et les doctorant(e)s

Cette année, à l'occasion de son 140e congrès, le Comité des travaux historiques et scientifiques propose pour la première fois aux doctorants des bourses d'aide au déplacement.
Au nombre d'une dizaine, d'un montant moyen de 200€, ces bourses sont destinées aux doctorants dont la proposition de communication aura été acceptée par le Comité scientifique du Congrès et qui ne bénéficient d'aucune autre aide.

Pièces à fournir, à joindre à la proposition de communication,
avant le 1er novembre 2014
- une lettre de demande motivée adressée au président du Cths, M. Dominique Poulot, 110 rue de Grenelle 75357 Paris cedex 07
- une lettre d'appui du directeur de thèse
- une lettre du directeur de l'École doctorale attestant qu'aucune aide n'est allouée parallèlement à l'étudiant

Le jury sera composé du président scientifique du Congrès et des représentants de chacune des sections concernées par les propositions de communication.